

# LA LETTRE DE PROPA

MENSUELLE - PRIX : 10 Frs - JUIN/JUILLET 1990 - N° 56

## **inegalites : LES GRANDES MANOEUVRES**

EDITEE PAR LE SECTEUR CONFEDERAL PROPAGANDE  
263, Rue de Paris, 93516 Montreuil Cédex

# INEGALITES = LES GRANDES MANOEUVRES

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

- \* HOMMAGE RENDU A LA CGT p. 1
- \* LES PROFITS EXPLOSENT p. 7
- \* LES SALARIES SONT PRESSURES p. 15
- \* LES INEGALITES S'ACCROISSENT p. 25
- \* UNE SACREE STRATEGIE p. 31
- \* COMMENT AGIR ET CONSTRUIRE NOTRE BATAILLE DES IDEES p. 33

La Lettre de Propa - N° de Commission paritaire 2 969 D 75 S  
Directeur de Publication : Janine ACQUAVIVA  
Imprimée par la CGT 263, rue de Paris 93516 Montreuil Cedex

Les inégalités sociales accusent tout un système, toute une logique entièrement au service des capitaux. Personne ne peut plus en contester la réalité. Cela valide toute l'action de la CGT de ces dernières années, et doit permettre d'intensifier la lutte pour la justice sociale. Cela dit, le gouvernement et le patronat, ont déjà pris la contre offensive.

Récupérées, les inégalités sociales sont aujourd'hui utilisées dans le processus de recomposition accélérée.

Le raisonnement est double : il y a incontestablement des excès d'un système qu'on ne peut que perpétuer et pour cela, il faut poursuivre la politique engagée !

*... "La référence à 1983 est en quelque sorte un hommage rendu à la CGT qui, seule comme organisation syndicale, avait critiqué et combattu le plan du gouvernement à cette époque".*

G. ALEZARD, CCN des 29/30 mai 1990.

Depuis, la CGT n'a pas varié son langage et a tout fait pour mettre ses actes en accord avec ses paroles.

Des preuves, s'il en fallait :

### ***Juin 1982 :***

A son congrès de Lille, la CGT s'oppose au plan de rigueur du gouvernement MAUROY :

*"Nous ne sommes pas d'accord, le congrès l'a démontré, avec les mesures qui portent atteinte au pouvoir d'achat des salaires des travailleurs. Cela n'est pas acceptable et cela ne peut pas être accepté. On parle de divers côtés des égoïsmes, d'intérêts corporatistes, de solidarité. Quand la masse des salariés ont des revenus inférieurs ou autour de 4 000 Frs, quand la large majorité des travailleurs ont pour vivre moins de 5 000 Frs par mois, ce n'est pas de corporatisme, ni d'égoïsme qu'il s'agit, c'est d'une immense injustice sociale, l'aggraver c'est commettre une faute au plan social, une erreur économique, parce que c'est contraire à la création, au développement dans une mesure suffisante du marché intérieur que l'on veut reconquérir et donc une cause de chômage, c'est une faute politique. Ce serait décevoir la masse de ceux qui ont placé leurs espoirs dans la gauche et qui en sont le principal soutien".*

H. KRASUCKI au 41e Congrès.

### ***Novembre 1985 :***

*"... La flexibilité, la déréglementation sont partout à l'ordre du jour. Réduction des salaires, allègement des charges et coûts sociaux, annulation des règles protégeant l'emploi des salariés, acceptation d'un taux élevé de chômage et partage du travail, développement du travail précaire sont les recommandations formulées par la Commission européenne et appliquées partout en Europe".*

*"... L'exigence du profit, de la recherche exclusive de la rentabilité financière, immédiate et maximale au détriment des besoins réels du plus grand nombre et du pays dans son ensemble, c'est bien cela qui est à l'origine de la crise, et qui l'aggrave".*

*"... Au-delà de la marginalisation d'une partie du monde du travail, c'est la précarité en tant que système pour le plus grand nombre qui est au bout de cette voie-là".*

**Devinette :**

**Qui a dit :**

*C'est plus par une possibilité de progression de carrière, après une formation adaptée, compte tenu des capacités et de la volonté de chacun, que l'entreprise peut aider à une amélioration de la condition des salariés les moins qualifiés. En revanche, une augmentation excessive du Smic, en destabilisant la hiérarchie, viendrait contrarier les remises en ordre souhaitées et risquerait de relancer l'inflation.*

**Au choix :**

F. Mitterrand, J.P. Soisson, J.L. Giral,  
M. Rocard, R. Barre, E. Balladur.

*Envoyez vos réponses à :  
Lettre de Propa.*



*"... La situation que vivent les salariés en 1985 est fort éloignée de leurs espérances de 1981 : elle s'est aggravée sensiblement dans tous les domaines sur fond de véritable recul de civilisation.*

*Par leur mobilisation et leurs luttes, les salariés peuvent faire reculer les projets et actes en cours, sauvegarder leurs acquis et conquérir de nouvelles avancées sociales".*

*".... c'est le chemin de la lutte collective au quotidien, comme au plus haut niveau nécessaire, sans jamais renoncer, qui seul s'ouvre au monde du travail".*

Extraits du 42e congrès de Montreuil.

### **Mai 1989 :**

*"Un fait majeur domine la situation politique, économique et sociale du pays : l'évolution d'un mouvement social profond, de plus en plus dynamique, s'appuyant sur des luttes revendicatives massives, tenaces, qui entraînent progressivement les différentes composantes du monde salarié.*

*Les campagnes sur l'apathie des salariés ont donc fait long feu. Certes, les thèmes sur la fatalité de la crise, l'inutilité de la grève, l'impossibilité de choix différents, sur l'archaïsme du syndicalisme de classe, toujours très présents dans l'ensemble des médias, nécessitent efforts et initiatives permanents pour surmonter les hésitations. Mais le fait est là : en nombre grandissant les salariés ne supportent plus les conditions qui leur sont imposées dans leur travail, leur vie et apportent une attention et une écoute nouvelles aux analyses et propositions de la CGT.*

*Bousculant bien des choix, affrontant de fait les options patronales et gouvernementales, les luttes s'enracinent et prennent de l'ampleur".*

*"... Nous sommes en un temps où les gens veulent participer, décider, être maîtres de leur destin. C'est vrai dans tous les aspects de la vie, au travail, dans l'action. Nous devons être capables de nous adapter à cela. Mieux, d'aider à ce que cela soit ainsi.*

*On comprend pourquoi la conduite démocratique des luttes, qui est notre démarche, se heurte aux campagnes incessantes visant au dénigrement de l'action collective, à la démobilisation, au découragement, à la banalisation de la répression.*

*Quand le mouvement se met en route avec impétuosité, les obstacles sautent pourtant. Mais nous, nous devons y être comme des poissons dans l'eau !".*

Extraits du 43e Congrès à Montreuil.

Et pourtant dès décembre 1982, L. JOSPIN annonçait que "l'heure du déclin historique" avait sonné pour la CGT.

Malgré cela, la CGT n'a cessé durant toutes ces années de dénoncer ces réalités, aujourd'hui confirmées par nombre d'études et de documents officiels.

INSEE, CERC, Ministère du Travail ont publié de véritables actes d'accusation pour les politiques et les gouvernements successifs depuis 1982/83.

01 JUIN 1990

LE FIGARO

# Rocard : « On ne peut pas tout faire à la fois »

28 JUIN 1990

LA REPUBLIQUE

Reunion de la Commission nationale de la convention collective

## Rocard : les bas salaires d'accord mais les qualifications d'abord

LIBERATION

02 JUIN 1990

SOCIAL

### Bas salaires : le « oui mais » du CNPF à Michel Rocard

*Le président de la commission sociale du CNPF a accusé réception du message du Premier ministre sur la nécessité de revaloriser les bas salaires. Mais tout en manifestant sa bonne volonté, il se veut réaliste.*

La nouvelle étape sociale de Michel Rocard

## Henri Krasucki : « C'est du pipeau »

Haro sur le gouvernement. Henri Krasucki, le patron de la CGT, a vivement réagi à « la nouvelle étape sociale », mode Rocard, lancé dimanche par le Premier ministre. « C'est du pipeau », dit-il sans détour dans une interview exclusive à Ouest-France.

Quelle sacrée audace pour un Président de la République dissertant sur les inégalités qui sont le fruit de sa politique !

N'a-t-il d'ailleurs pas obtenu des lauriers du "Financial Times" pour avoir fait mieux que la Dame de Fer ?

Certains espèrent encore qu'au sommet de la Roche de Solutré il annoncerait une substantielle revalorisation du SMIC.

En effet, quelle belle occasion d'afficher sa sincérité, d'autant que l'évolution du SMIC dépend de la décision gouvernementale.

Mais, peut-on vraiment considérer les déclarations présidentielles sur les inégalités sociales comme sincères lorsqu'au Conseil des Ministres, F. MITTERRAND affirme :

*"Il faudra avoir le courage de choisir... On ne peut pas tout faire ... Les inégalités ne doivent pas être seulement réduites à travers les salaires... Il faut faire les choix nécessaires pour consolider la réussite économique au service de la justice sociale".*

Peut-on faire confiance aux invectives présidentielles vers le patronat lorsque, J.L. GIRAL, répond qu'il ne faut point trop augmenter le SMIC en affirmant "la déclaration de M. ROCARD de modérer le SMIC est une bonne chose" et que les discussions de branches "prendront du temps" permettant l'ouverture d'une campagne cohérente et coordonnée où gouvernement (Premier Ministre, M. ROCARD en tête) PS et CNPF s'efforcent de nous expliquer qu'il est urgent d'attendre tout en reconnaissant la légitimité de ces revendications.

Pendant ce temps, sur la 5, au journal télévisé du jeudi 31 mai 1990, à la question minitel :

***"Patronat et gouvernement doivent-ils augmenter les bas salaires ? "***  
**72% des téléspectateurs répondent OUI !**

Ils ont raison, car :

- . **Revaloriser les bas salaires,**
- . **Porter le SMIC à 6 500 FRS**

C'est nécessaire et doublement possible.

Economiquement : 1/4 des profits réalisés suffirait.

Politiquement : une majorité présidentielle existe à l'Assemblée nationale.

Les moyens financiers et parlementaires remplissent donc les conditions essentielles pour satisfaire ces revendications.

### **D'une organisation syndicale à l'autre...**

La *CFDT* abaisse le niveau en demandant :

*"L'urgence de mesures immédiates : une augmentation du SMIC de 500 Frs au 1er Juillet prochain et l'ouverture de négociations dans les branches pour définir un niveau d'embauche minimum au SMIC, un redéploiement de la hiérarchie des qualifications, des déroulements de carrière, des politiques de formation et de qualification".*

Syndicalisme Hebdo, CFDT 14/06/90

*FO* brouille les pistes en demandant :

*" - une augmentation substantielle du SMIC au 1er Juillet 90, c'est-à-dire un vrai coup de pouce ( soit 2,5% ) ;*

*- une relance dans toutes les branches des négociations de salaires. Si ces négociations n'aboutissaient pas assez rapidement, cela rendrait nécessaire une nouvelle augmentation du SMIC"*

Hebdomadaire FO, 16/06/90

La *CGC* cherche son souffle :

*"Nous avons été traumatisés par les propos du Président de la République. Nous attendons une revalorisation de l'ensemble du monde salarial".*

Paul Marchelli, congrès de la CGC in Le Quotidien, 16/06/90

## LES PROFITS EXPLOSENT

DES PROFITS RECORDS GACHÉS DANS LA CROISSANCE FINANCIÈRE

Société	Bénéf. net 1989 (millions de F.)	Bénéf. '89/86 en %	Bénéf. net par salarié/mois (F.)
Peugeot	10 300	+ 186	5 430
Renault	9 300	ns	4 280
Usinor	7 900	ns	8 230
Elf Aquitaine	7 200	+ 60	8 330
St-Gobain	4 953	+ 240	4 855
CG Electricite	4 900	+ 320	2 000
Rhône-Poulenc	4 092	- 100	4 260
Pechiney	3 337	ns	3 860
BSN	2 698	+ 150	5 350
Thomson-CSF	2 634	- 220	5 230
Total	2 206	ns	4 376
L'Air Liquide	2 126	+ 70	6 440
CG Eaux	1 832	+ 150	1 100
Beghin Say	1 138	- 271	5 820
Anorman	545	+ 69	7 700
Bouygues	573	+ 20	809
Carrefour	1 181	- 77	2 300
Casino	534	- 47	1 120
Chargeurs	705	- 12	2 670
Ciments français	1 000	- 174	8 960
Lafarge	2 180	- 88	8 070
CAP Gemini Sogeti	525	- 173	3 650
Groupe La Cite	309	+ 72	3 500
AGF	2 570	- 60	12 500
Lyon des Eaux	725	- 96	1 500
Valeo	977	ns	3 000
Michelin	2 653	+ 38	1 840
L'Oreal	1 542	+ 77	4 670

Il s'agit ici des profits nets, c'est-à-dire après déduction des amortissements de provisions diverses et des frais financiers.

Au plan de l'ensemble de l'économie les profits bruts des entreprises (hors entrepreneurs individuels) ont atteint en 1989 1 050 milliards de francs (+ 8,5 % en un an).

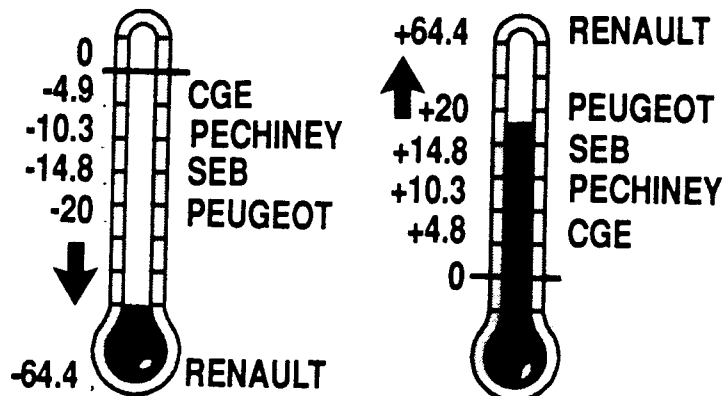
De 1985 à 1989 les profits ont augmenté de 362 milliards de francs. La part des salaires et cotisations sociales dans les richesses produites a baissé de 4,5 points. Elle a encore baissé en 1989 passant de 61,5 % à 60,7 %. La part des profits bruts a augmenté de 4,2 %.

Le montant des profits nets des sociétés après impôts a atteint 650 milliards de francs, 4 500 francs par mois par salarié employé. Les profits nets par salarié ont augmenté de 33 % depuis 1985.

Les prélèvements et accumulations financières sont énormes. En 1988 les entreprises ont utilisé 374 milliards de francs pour faire des placements financiers (+ 17 % en un an). Elles ont versé 234 milliards de francs d'intérêts aux banques (+ 13 % en un an). L'Etat et les autres administrations ont versé en 1989, 120 milliards de francs d'intérêts pour payer des rentes aux créanciers. L'augmentation annuelle de la charge financière de la dette de l'Etat atteint 20 milliards. Et cette année encore l'Etat aura allégé les impôts sur les profits et les revenus financiers d'un montant que l'on peut estimer à environ 30 milliards.

### LE CHAUD ET LE FROID

Evolution de 1985 à 1988



Part des salaires dans la valeur ajoutée (en%)    Taux de marge (en points)

*C'est en supprimant des emplois et en abaissant la part des salaires dans la valeur ajoutée (richesses produites) que le patronat et les entreprises nationalisées ont relevé leurs profits. Les résultats connus pour 1989 le confirment : 8 milliards de francs pour Usinor-Sacilor, 10 milliards pour la Régie Renault et Peugeot.*

Automobile

# PSA : 10,3 milliards de francs de bénéfice net

Jamais une entreprise française n'avait réalisé un bénéfice aussi élevé. La rentabilité de PSA est, aujourd'hui, l'une des meilleures au monde dans son secteur.

Les Echos

19 AVR. 1990

**Les salaires patronaux atteignent des sommets :**

Michel DAVID-WEILL, PDG de la Banque Lazard	400 millions de francs par an
Pierre SUARD, PDG de la CGE	13 000 000 de francs par an
Guy DEJOUANY, PDG Compagnie Générale des Eaux	11 000 000 de francs par an
Antoine RIBOUD, PDG de BSN	5 790 000 de francs par an
Jean Louis BEFFA, PDG Saint-Gobain	4 500 000 de francs par an
Ernest Antoine SEILLIERE, PDG CGIP, Vice-Président du CNPF	4 100 000 de francs par an
Jérôme MONOD, PDG Lyonnaise des Eaux	4 000 000 de francs par an
Renaud de la GENIERE, PDG de Suez	3 500 000 de francs par an
Michel PELEGE, Groupe PELEGE	2 500 000 de francs par an
Jacques CALVET, PDG de PSA	2 220 000 de francs par an
Alain MINC, PDG CERUS	2 500 000 de francs par an

## Une étude de l'Insee et un sondage de la Sofres

**310%**

*Les ménages les plus aisés consomment 3 fois plus que les ménages modestes, au lieu de 2,5 fois plus en 1985. (Insee.)*

L'HUMANITE  
24. NOV. 1990

**30%**

*des ménages ont vu leur pouvoir d'achat se détériorer depuis cinq ans. Les plus modestes veulent un minimum de 6.950 francs par mois, soit 1.000 francs de plus. (Insee.)*

**50%**

*des Français sont favorables à la semaine de 35 heures sans diminution de salaire. (Sofres.)*

**73%**

*sont contre le recul de 60 à 62 ans de l'âge donnant droit à la retraite. (Sofres.)*

**59%**

*se prononcent pour une forte réduction des dépenses militaires en France et 54 % pour une Europe sans armes nucléaires. (Sofres.)*

# LE CHOC DES INEGALITES LE POIDS DES REVENDEICATIONS

*Les deux enquêtes confirment la dégradation du niveau de vie des familles populaires et la puissante exigence de mieux vivre qui monte. Elles apportent une justification magistrale à la grève et aux manifestations du 26 avril qui se préparent activement dans le secteur public pour le relèvement des salaires. Les observateurs attribuent, pour l'essentiel, à « l'attente sociale » déçue la chute de popularité du pouvoir dans les sondages. Dans les revendications populaires vives et massives, les communistes reconnaissent les raisons et les possibilités de rassembler largement ceux qui ont besoin d'agir pour obtenir sans attendre des améliorations. (Pages 2 à 8 nos informations, et page 3 l'éditorial d'Arnaud Spire.)*

**L'impôt sur les sociétés baisse et les cotisations sociales des entreprises sont réduites.**

## **CHARGES : UNE DÉCENNIE MINCEUR**

**Les années 1980 seront à marquer d'une pierre blanche pour les entreprises qui, au fil des lois de Finances, ont bénéficié de substantielles réductions de charges sociales et fiscales. En voici, depuis 1982, les principales.**

### **Réductions de charges fiscales**

- 1982 : allègement de la taxe professionnelle pour les entreprises qui créent des emplois. 5 milliards de francs.

- 1984 : exonération d'impôts sur les bénéfices pour les entreprises nouvellement créées. 0,610 milliard de francs.

- 1985 : réduction de la taxe professionnelle. 10 milliards de francs.

- 1986 : réduction de 50 % à 45 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis. Reconduction des mesures d'allègement de la taxe professionnelle.

- 1987 : nouvelle réduction du poids de la taxe professionnelle. 5 milliards de francs. Baisse du taux de l'impôt sur les sociétés à 45 %.

- 1988 : réduction du taux de l'impôt sur les sociétés à 42 %, suppression de la taxe sur les frais généraux. 0,8 milliard de francs. Amélioration du crédit d'impôt en faveur de la recherche.

0,5 milliard de francs.

- 1989 : exonération totale de l'impôt sur les sociétés pour les sociétés nouvelles. création d'un crédit d'impôt formation. 0,03 milliard de francs.

Allègement de la taxe sur les salaires. 0,45 milliard de francs.

Taux de l'impôt sur les sociétés ramené à 39 % pour les bénéfices réinvestis. 3,9 milliards de francs.

- 1990 : réduction de 39 à 37 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis. 3,2 milliards de francs.

Amélioration du crédit d'impôt recherche. 0,6 milliard de francs.

Crédit d'impôt sur une organisation du travail plus favorable à l'emploi. 0,5 milliard de francs

### **Réduction de charges sociales**

- 1983 : mesures en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes : 1,8 milliard pour les contrats emploi-formation. 0,89 milliard d'exonération de

charges sociales afin de faciliter l'entrée en apprentissage. Prise en charge par l'État de l'exonération partielle des cotisations sociales des entreprises du textile habillement qui investissent. 1,9 milliards de francs.

- 1984 : reconduction de la prise en charge pour le textile habillement. 0,75 milliard de francs.

- 1986 : création de possibilités d'allègement à 25,50 et 100 % des cotisations sociales d'entreprises qui embauche des jeunes. 4,5 milliards de francs.

- 1989 : déplaçonnement et allègement des cotisations d'allocations familiales. 3,5 milliards de francs. Exonération, pour les entrepreneurs individuels des charges patronales pour l'embauche du premier salarié.

- 1990 : reconduction du dispositif 1989 d'allègements des charges.

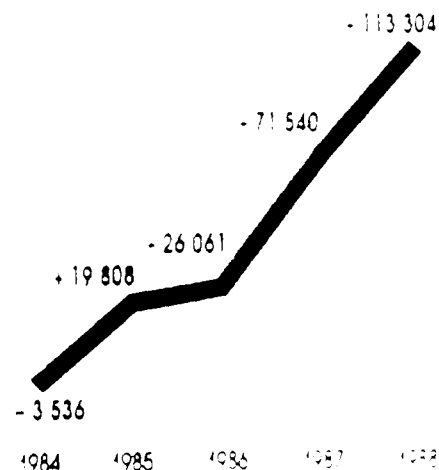
la VO



## DES PROFITS ET DES HOMMES

### L'EXPLOSION DES PROFITS

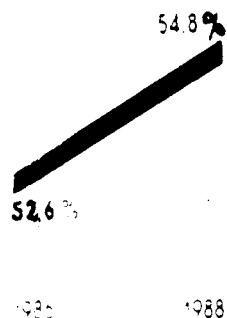
Profits nets des 1 000 premières entreprises industrielles (en millions de francs)



### POUR QUOI FAIRE ?

#### Des bilans renforcés

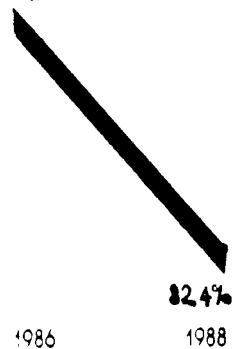
Capitaux propres/  
Capitaux permanents



#### Un endettement limité

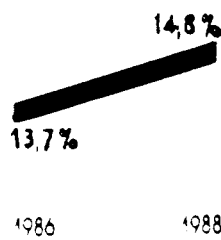
Dettes à long  
et moyen terme/  
Capitaux propres

94,3 %



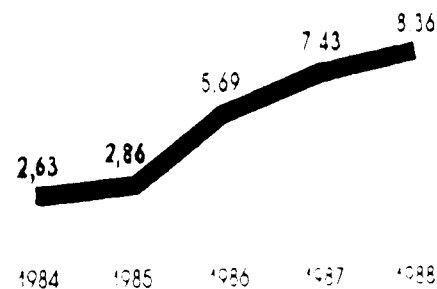
#### Une rentabilité améliorée

Résultats nets/  
Capitaux propres



### PRIORITÉ À LA CROISSANCE EXTERNE

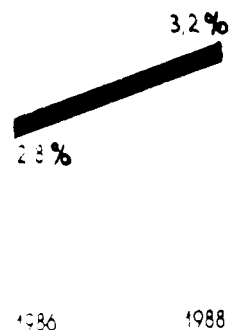
Croissance externe/Valeur ajoutée (en %)



### POUR QUI ?

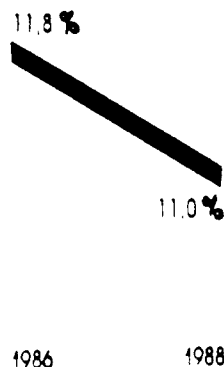
#### Des actionnaires bien traités

Dividendes/  
valeur ajoutée



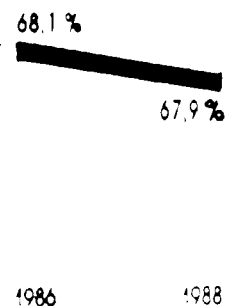
#### Des impôts allégés

Impôts/Valeur ajoutée



#### Des salaires maîtrisés

Frais de personnel/  
Valeur ajoutée



## **Les dividendes progressent :**

*"Les actionnaires n'ont pas à se plaindre... de 1986 à 1988, le rapport dividendes/valeur ajoutée est passé de 2,8 % à 3,2 %... Au cours de cette période, leur montant a plus que doublé, partant de 21 milliards de francs pour atteindre le seuil des 45 milliards de francs..." (L'Expansion).*

Chez ESSILOR, par exemple, 65 millions de francs ont été distribués en 1988, soit 20 % des profits. Chez Saint-Gobain, la proportion est du même ordre. L'Air Liquide va jusqu'à 40 %.

En France, 5 % des titulaires de valeurs mobilières se partagent 56 % des titres tandis que 40 % des français sont sans patrimoine significatif et que 25 % n'en ont pas du tout !

**Alors que les PROFITS sont CONSIDERABLES !**

La génération actuelle est la première de l'après-guerre à vivre plus mal que celle qui l'a précédée.

INTERVIEW

Le ministre du Travail annonce les orientations du prochain plan emploi

LES ECHC  
25 JUIN 1990

**Jean-Pierre Soisson :**  
**« Le gouvernement va continuer  
à baisser le coût du travail »**

LE MOISSE  
23 JUIN 1990

SOCIAL

Selon M. Roger Quilliot

**Michelin supprimerait 2 500 emplois  
à Clermont-Ferrand**

## LES SALAIRES SONT PRESSURES

---

Depuis 1982, les salaires courent derrière les prix.

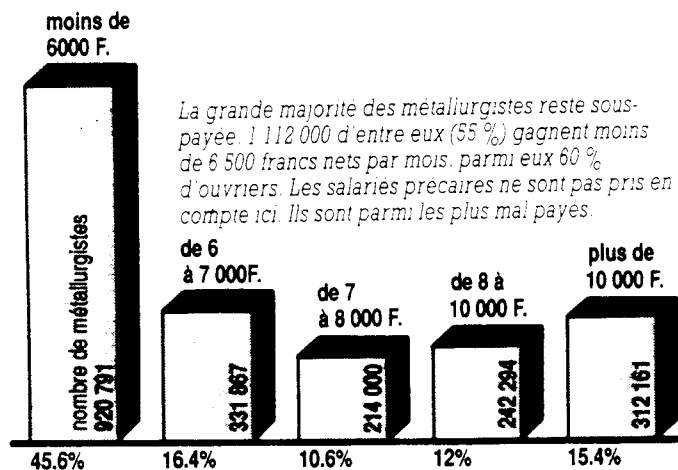
Le pouvoir d'achat des fonctionnaires a baissé de 9 % durant cette période.

Quant au privé, dans la métallurgie par exemple :

### **UN SUR TROIS A VU SON POUVOIR D'ACHAT DIMINUER**

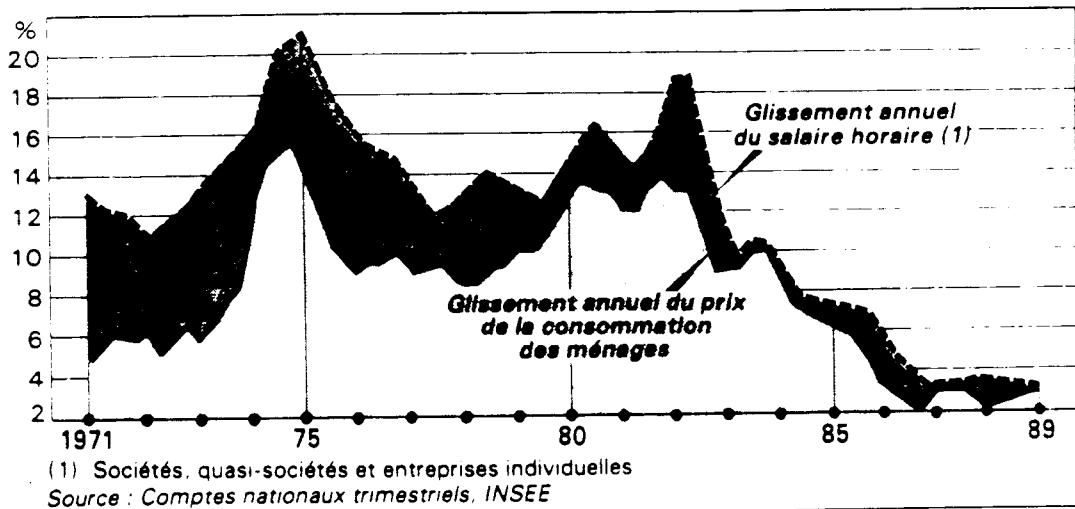
*D'octobre 1988 à octobre 1989, le pouvoir d'achat des métallurgistes a perdu en moyenne 0,2 % sur l'indice INSEE des prix et 1,9 % sur l'indice CGT. 4,6 % des métallurgistes n'ont eu aucune augmentation générale, et 30,6 % ont eu des augmentations inférieures à 3 %.*

### **UN SUR DEUX GAGNE MOINS DE 6 500 F**



Selon une étude de l'INSEE

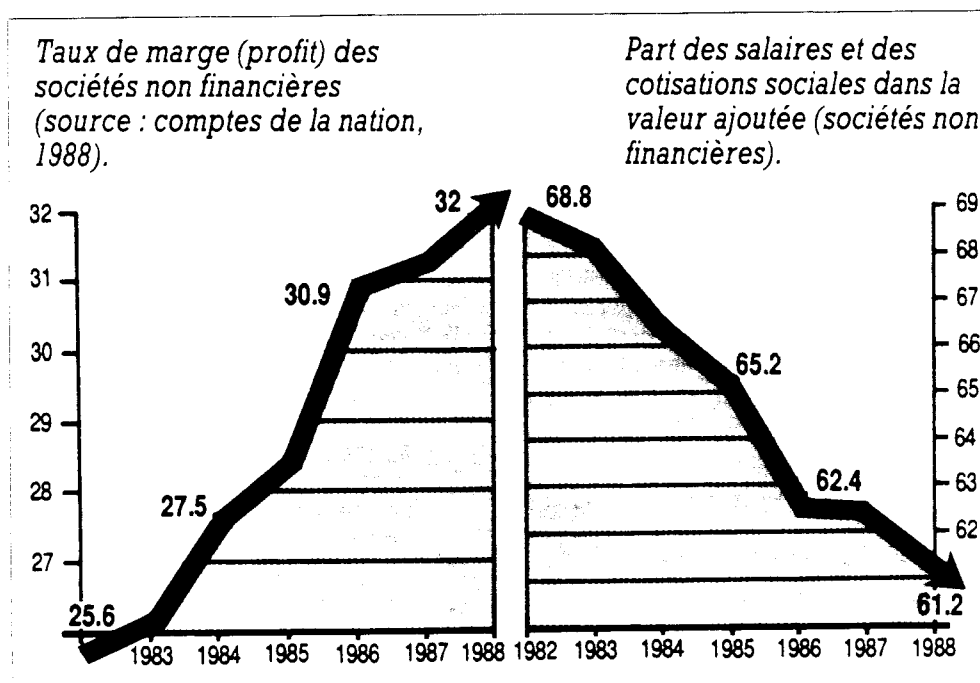
## La désindexation des salaires contribue à un transfert de 20 milliards de francs par an des ménages vers les entreprises



Les femmes, à qualification équivalente sont payées de 25 à 30 % en dessous des hommes.

Sur 3 250 000 chômeurs, l'un des taux les plus élevés d'Europe, 1,5 million ne sont pas indemnisés.

1 000 000 de personnes âgées perçoivent moins de 1 300 Frs par mois.



Une récente étude de la Commission Nationale de la négociation collective vient de confirmer que des millions d'ouvriers et d'employés sont rémunérés sur des bases inférieures au SMIC.

134 branches professionnelles sur 164 pratiquent un salaire minimal hiérarchique inférieur au SMIC.

Dans la métallurgie des Vosges, le premier niveau des minima se situe à 3 602 Frs et il faut attendre le sixième niveau pour atteindre le SMIC.

Dans l'agroalimentaire ce n'est souvent qu'au coefficient 160 que les minima avoisinent le SMIC.

Dans chaque cas, le patronat multiplie les compléments salariaux pour porter les feuilles de paie au niveau légal du SMIC.

Dans ce contexte et depuis la désindexation, l'intéressement est devenu l'outil privilégié de "compensation".

En attendant, les SMICARDS augmentent, la précarité se développe et le chômage rechute.

F. B. A. L.

Le Parisien

— PRIX - SALAIRES —

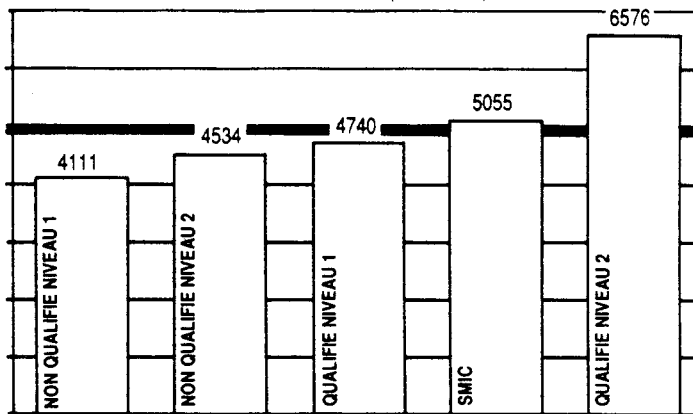
# La désindexation coûte 1 000 F par an à chaque salarié

Conséquence de la désindexation, les salaires ont, selon l'I.N.S.E.E., perdu la course de vitesse avec les prix entre 1983 et 1988.  
Un retard qui a coûté 5 000 F à chaque salarié !

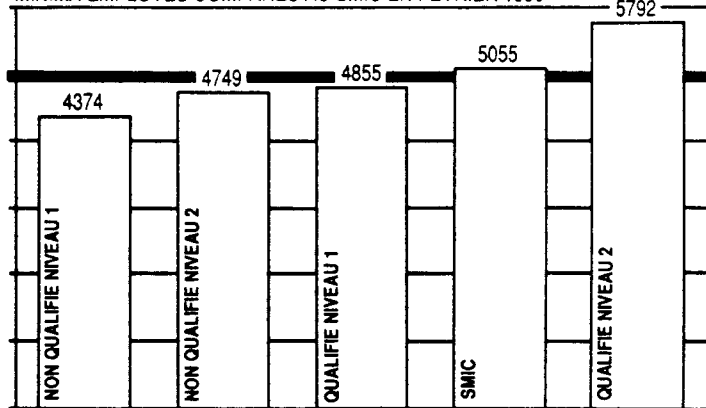
**DEUX FOIS PLUS DE SMICARDS QU'IL Y A DIX ANS...**

Le SMIC est actuellement en brut de 5156.19 F et 4.228.60 net. Il n'a connu en fait qu'une réévaluation depuis 10 ans : celle de 1982. Depuis 1985 il augmente moins vite que le taux de salaire ouvrier moyen. Pourtant le nombre de smicards a doublé en 10 ans. Selon le ministère du travail, 9,7% des salariés (1,6 millions) seraient smicards : essentiellement dans les secteurs textile et habillement (23,3%), cuir et chaussure (17,9%), bois et meuble (15,4%), agro-alimentaire (14,3%), et différentes branches de services : commerce (22,5%), réparation automobile (11%), les hôtels cafés restaurants (26,9%). 80% des unités de moins de 10 salariés emploient, toutes branches confondues, plus de 30% de smicards.

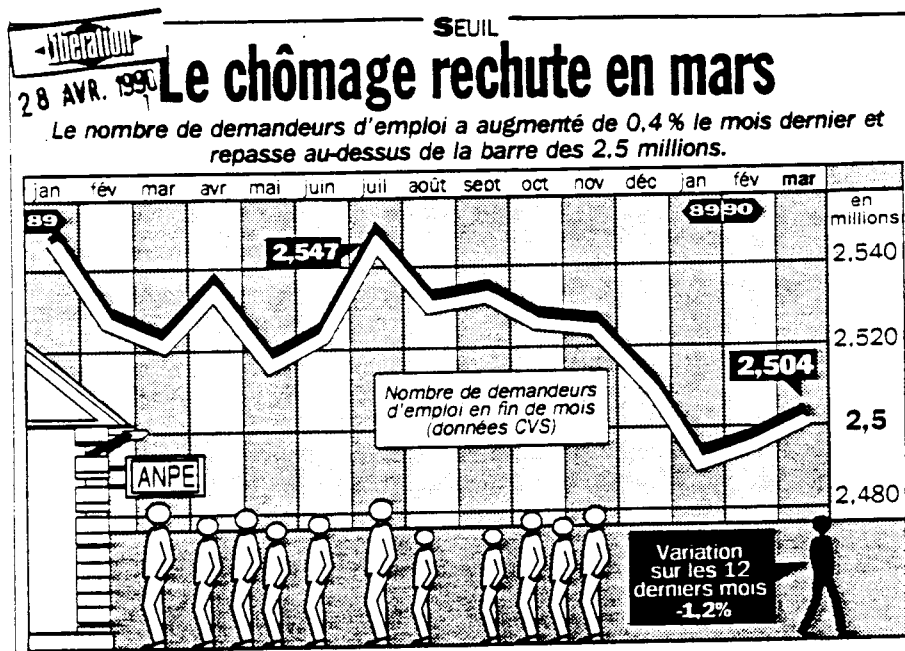
MINIMA OUVRIERS COMPARES AU SMIC (en francs bruts)



MINIMA EMPLOYES COMPARES AU SMIC EN FEVRIER 1990



Source: Ministère du travail



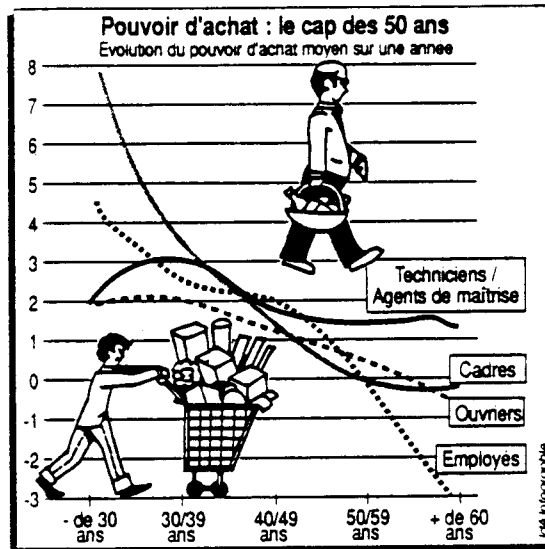
L'enquête annuelle de l'union des ingénieurs et cadres CFTD

# Près d'un cadre sur deux a perdu du pouvoir d'achat en 1989

05 JUIN 1990

LA TRIBUNE

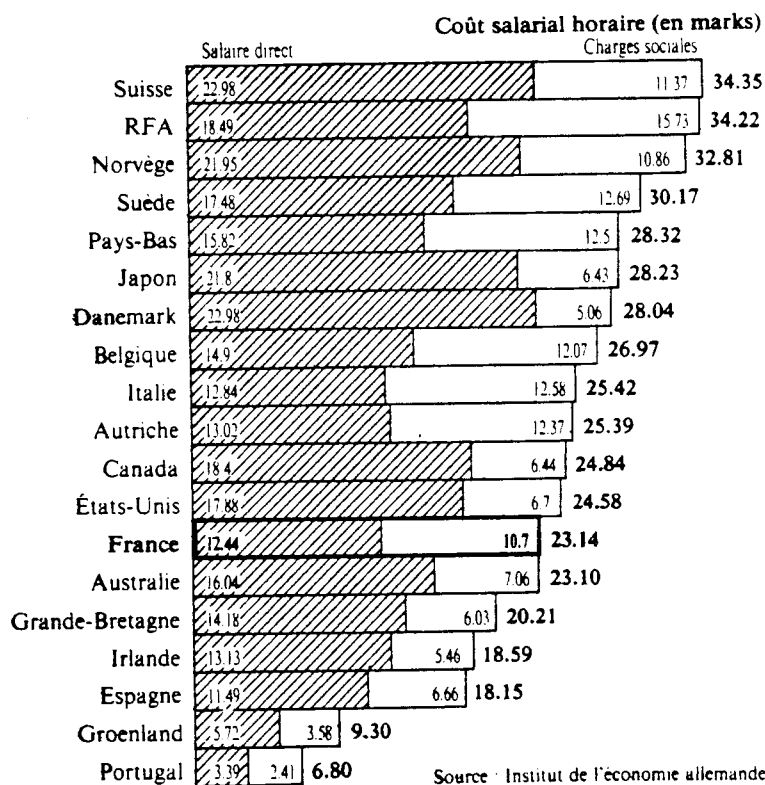
Après un recul en 1986-1987, l'augmentation individuelle a fait un retour en force l'année dernière : plus d'un salarié sur deux en a bénéficié. Ce qui n'a pas empêché la progression moyenne du pouvoir d'achat d'être moins favorable qu'en 1988



◊ Les employeurs semblent considérer que, passé un certain âge, il n'est plus nécessaire de motiver leurs salariés par des formules d'individualisation. Résultat : une baisse du pouvoir d'achat.

## Coûts salariaux : La France est à la traîne.

### L'échelle des salaires et des charges sociales (Industrie manufacturière en 1988)



**SOURCE :** Institut de l'économie allemande. Citée par Claude Quin dans son livre « Idées neuves pour sociétés en crise ». Editions Messidor.

## Le CNPF est démagogique.

"Réduire les charges sociales pour augmenter les salaires directs sans alourdir les coûts". (Cartes sur table. CNPF)

D'autant que celles-ci n'affectent en rien la production française dans la concurrence internationale comme le démontre le tableau ci-après.

SALAIRES ♦ Disparités persistantes par branche et région

30 MAI 1990  
LES ECHOS

# Un salarié sur deux gagne moins de 7.000 francs net par mois

Alors qu'un smicard perçoit 4.228 F net par mois depuis avril dernier, la moitié des salariés du privé gagnaient l'an dernier moins de 7.000 F. Entre ces deux chiffres, une situation salariale complexe marquée par des disparités de branches, de régions, de sexes, qui évoluent très lentement.

## Hit-parade des régions

	Salaires nets annuels moyens (1)	Effectifs salariés en %	Indices de disparité
Corse .....	77.589	0,2	83,4
Basse-Normandie .....	79.783	2,2	85,7
Limousin .....	80.465	1,1	86,5
Poitou-Charentes .....	80.905	2,3	87
Franche-Comté .....	80.978	2	87
Auvergne .....	81.723	2,1	87,8
Bretagne .....	81.897	4,1	88
Pays de la Loire .....	82.108	4,9	88,3
Bourgogne .....	82.704	2,7	88,9
Champagne-Ardenne .....	82.919	2,4	89,1
Languedoc-Roussillon .....	83.351	2,7	89,6
Centre .....	84.048	4,2	90,3
Midi-Pyrénées .....	84.540	3,4	90,9
Nord-Pas-de-Calais .....	84.648	6,7	91
Lorraine .....	85.825	4	92
Aquitaine .....	85.852	4,1	92,3
Picardie .....	86.676	3,3	93,2
Alsace .....	87.973	3,2	94,6
Haute-Normandie .....	88.790	3,4	95,4
Rhône-Alpes .....	90.760	10	97,6
Provence-Côte d'Azur .....	92.988	6	99,9
Ile-de-France .....	115.261	24,9	123,9
France entière .....	93.037	100	100

(1) Le salaire net moyen est celui des salariés à temps complet des secteurs privés et semi-privés en 1987.

**COMPARAISON DES COUTS SALARIAUX UNITAIRES TOTAUX(\*)  
ENTRE LES PRINCIPAUX PAYS INDUSTRIALISES**

France = 100 (comparaison effectuée à partir de niveaux en Ecus).

	1978	1981	1984	1987	1988
Allemagne.....	108	96	102	111	113
Belgique.....	130	103	89	97	99
Espagne.....	75	83	76	75	82
États-Unis.....	109	122	159	101	101
<b>France.....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Grèce.....	69	79	100	80	88
Italie.....	90	87	100	102	106
Japon.....	111	94	103	109	119
Pays-Bas.....	119	96	94	99	101
Portugal.....	77	79	71	72	78
Royaume-Uni.....	75	105	94	82	91

(\*) Salaires et charges sociales rapportés à la production.  
Source : Direction de la prévision.

Par cette règle, François PERIGOT chercherait-il à remplacer le fameux théorème d'Helmut SCHMIDT :

*"Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain".*

Profits oui ... rentabilité financière fabuleuse. Investissements oui .. mais de productivité ou à l'étranger...

Quant à l'emploi : Bonjour les dégâts de la précarité.

oOo oOo

## ECONOMIE

« On naît pauvre plus  
rarement  
qu'autrefois, mais on  
le devient. »

Oui aux restos du cœur, non à la politique des revenus...  
C'est le programme à l'heure où  
se creusent de nouveau les écarts de richesse

**LIBERTÉ**  
**INÉGALITÉ**  
**FRATERNITÉ**

## LES INEGALITES S'ACCROISSENT

*"Les riches sont devenus plus riches, les pauvres plus pauvres..." et plus nombreux.*

. 10 % des ménages détiennent 54 % du patrimoine, alors que 10 % des moins fortunés n'en détiennent plus que 6 %.

. Chez les 5 % des français les plus aisés la part des revenus de la propriété est passée de 10,8 % de leurs ressources en 1984 à 12,3 % en 1987.

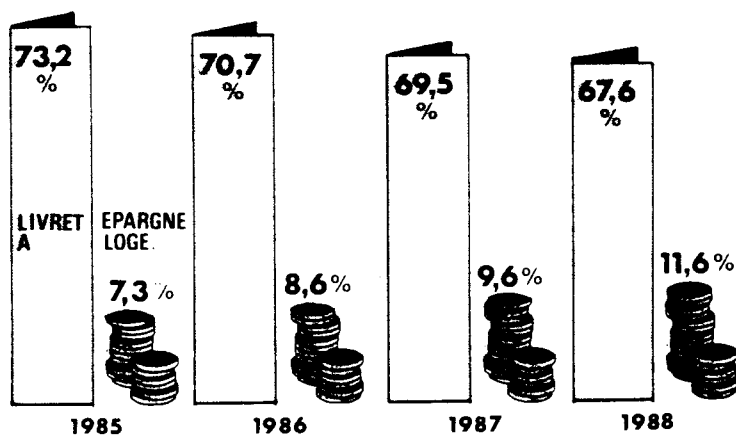
. En 1988, les 10 % de salariés les mieux rémunérés gagnent plus de 13 600 Frs par mois, les 10 % les moins payés ne dépassent pas 4 200 Frs soit un rapport entre les deux de 3,20 contre 3,09 en 1984.

. 10 % des surendettés gagnent le SMIC tandis que 1 % ont plus de 20 000 Frs par mois.

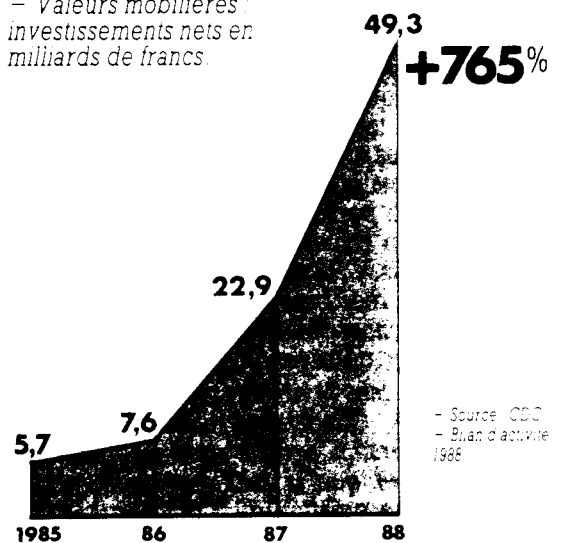
. L'Etat préfère investir dans le surarmement que dans l'éducation.

. Pendant que les valeurs mobilières font boule de neige, le livret A fond comme neige au soleil.

- Evolution de la part du Livret A et de la part Epargne logement dans l'encours des ressources collectées par les réseaux PTT, Caisse d'épargne.



- Valeurs mobilières : investissements nets en milliards de francs.



- Source : CDC  
- Etan d'activité 1988

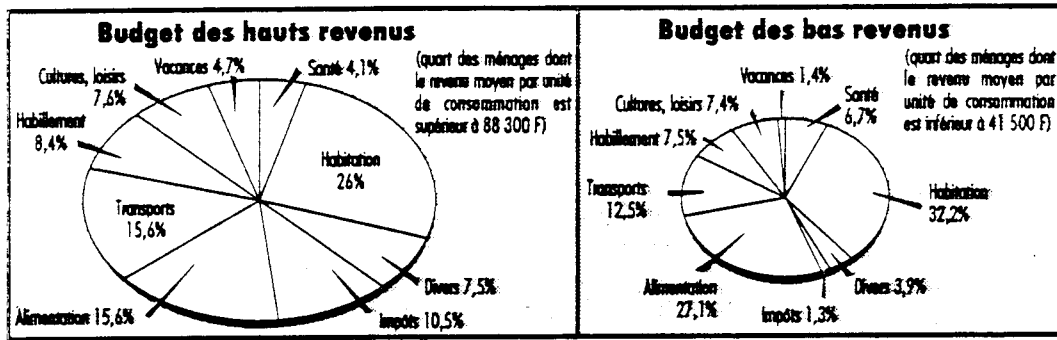
LE DÉBAT SUR LES INÉGALITÉS DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

# ACCROISSEMENT DES ÉCARTS DE CONSOMMATION

**LACROIX**

25 AVR. 1990

Selon l'Insee, la consommation des ménages les plus modestes a stagné depuis dix ans, alors que celle des plus hauts revenus progressait de 20 %



Infographie Alexandre Darmon

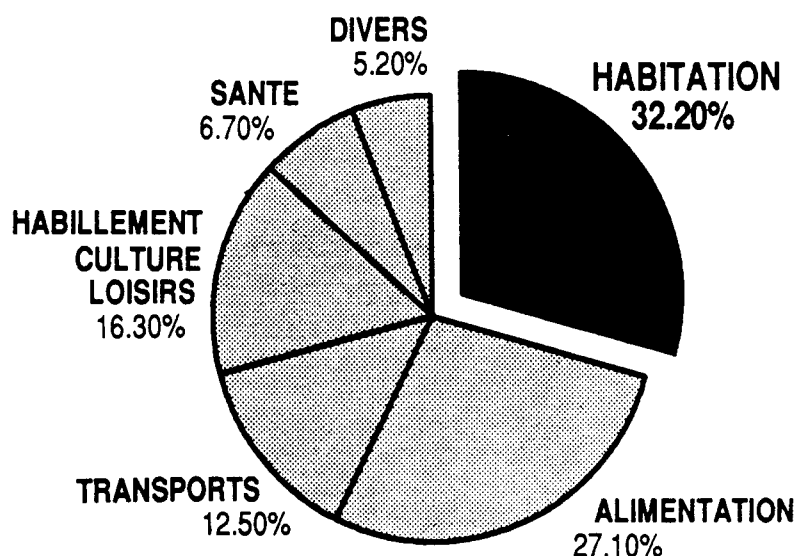
Selon une étude de l'INSEE **Les Echos** 24 AVR. 1990

## Les écarts de consommation se creusent entre ménages modestes et aisés

La consommation des ménages a retrouvé une croissance soutenue depuis 1985. Mais, en dix ans, les dépenses du quart des ménages les plus aisés ont augmenté de 20 % en francs constants tandis que, à l'autre extrémité, celles des plus modestes stagnaient.

### LA PLUS GROSSE DÉPENSE

Le poste habitation est le poste de dépense le plus important dans le budget des ménages. Notamment pour les plus bas revenus où il représente près du tiers (32,2 %) des dépenses totales.



Structure budgétaire 1989 des ménages dont le revenu moyen est inférieur à 41 500 F par personne et par an. Source : Insee.

. La spéculation fait place nette. Les expulsions se multiplient dans la capitale qui compte 30 000 sans abri !

. Les prix d'achat prennent l'ascenseur : le prix moyen des logements anciens à Paris a été multiplié par 3 en 10 ans passant de 6 550 Frs à 18 847 Frs le m<sup>2</sup>. C'est-à-dire, en moyenne, 4 fois le SMIC. A la Madeleine, il atteint 140 000 Frs !

. Intéressement et participation sont eux-mêmes particulièrement inégalitaires. Par exemple, pour 1989, la répartition de l'intéressement s'est faite de la façon suivante (d'après le Parisien Libéré du 15/06/90) :

- 10 000 Frs en moyenne pour les cadres,

- 4 600 Frs en moyenne pour les ouvriers, agents de maîtrise et employés (ces derniers représentant 90 % des bénéficiaires).

L'intéressement permet donc à quelques salariés "privilegiés" d'arrondir les fins de mois et même d'investir dans la participation au travers d'un plan épargne entreprise (P.E.E.) ou autre, ce qui permet encore de creuser l'écart entre ces catégories, du point de vue des revenus.

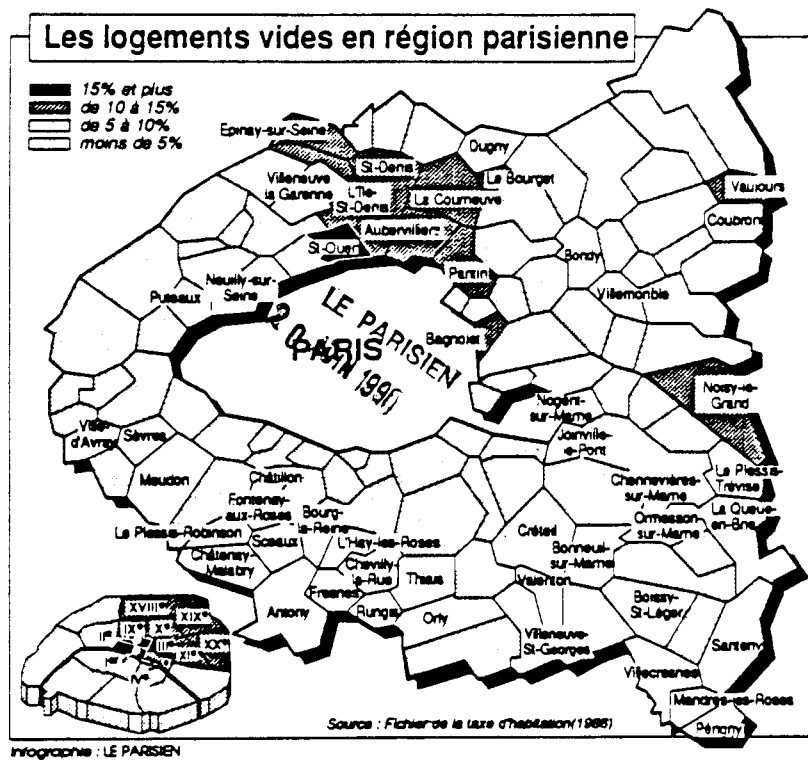
. Un comble, il en est même qui développe l'idée que toutes les inégalités ne sont pas injustes et que certaines seraient positives et efficaces.

— REVENUS —

# Les familles nombreuses sont défavorisées

20 JUIN 1990  
LE PARISIEN

## Deux fois plus de logements vides que de mal-logés à Paris



— PARIS —

# Andrée, 88 ans, obligée de vivre dans 4 m<sup>2</sup>

20 JUIN 1990  
LE PARISIEN

*M. Paul Marchelli veut continuer à lutter contre "l'esprit égalitaire".*

*Un document du secrétariat au plan : Toute inégalité n'est pas injuste.*

*Répondant au rapport du CERC : La CCI de Paris juge "positives" certaines inégalités.*

Ce refrain est connu qui ramène la lutte pour la réduction des inégalités à un combat passéiste et surtout uniformisateur. Les mêmes arguments reviennent, quelle que soit leur origine :

- les inégalités sont source de concurrence donc d'émulation, donc d'efficacité ;
- l'égalité moderne doit se conjuguer avec mobilité, fluidité, concurrence, sélection ;
- l'esprit d'ouverture et de création ne peut se concilier avec les garanties et les statuts, même pas la garantie de l'emploi.

Effectivement, ces assertions se retrouvent chez Marchelli comme chez Minc (La machine égalitaire). Pas un hasard !

Il convient donc de revenir très concrètement sur ce que nous voulons dire quand nous parlons de combattre pour plus d'égalité. Nous ne le faisons pas au nom du "*rêve égalitaire*" (l'expression est de Minc), nous le faisons en termes de justice sociale et d'efficacité économique.

Reconnaître la place de l'Homme au centre du procès de travail, c'est reconnaître sa qualification, c'est la rémunérer convenablement (et pas de façon uniforme, comme le prétend Marchelli, avec grossièreté) c'est lui permettre de satisfaire ses besoins matériels et culturels ;

et c'est en même temps permettre à ce salarié de maîtriser son travail, en même temps que les évolutions scientifiques et technologiques, c'est lui donner enfin toutes les conditions pour la mise en oeuvre de ses capacités d'intelligence, de création, de travail individuel et collectif.



## UNE "SACREE" STRATEGIE.

---

Créer des inégalités pour mieux les dénoncer avec un fantastique retournement des choses.

**C'est au nom de la lutte contre les inégalités que le gouvernement et le patronat refusent une véritable revalorisation du SMIC, renvoient aux calendes grecques celle des bas et moyens salaires mais veulent réduire, sans plus attendre, les charges patronales en les reportant sur les salariés, selon des modalités actuellement à l'étude dans les sphères gouvernementales. En clair, de nouveaux cadeaux au patronat et une nouvelle détérioration du pouvoir d'achat de la masse des salariés. Il faut le faire !**

Les trois arguments cyniques de Michel ROCARD :

1. La revalorisation du SMIC *"entraînerait un nouveau tassement de la hiérarchie des salaires" et le gouvernement "ne peut pas prendre un tel risque"*.
2. Le relèvement du SMIC jouerait contre l'emploi. Selon lui, une hausse de 10 % déboucherait sur 400 000 chômeurs supplémentaires.
3. Les salariés ne souffrent pas tant d'un déficit salarial que d'un manque de formation et de perspectives de carrière.

Ce n'est pas la première fois que nous assistons à une opération *"coup de pouce au SMIC"*.

Souvenez-vous, au printemps 1988, une campagne comparable avait été organisée mais sans le coup de patte présidentiel (intervention sur les inégalités) et avec une stratégie beaucoup moins *"affinée et affûtée"*.

Evidemment, nous n'en étions qu'à l'aube du second septennat.

Cette fois-ci, même si les objectifs semblent identiques, il s'agit de bien autre chose, d'une intervention d'un autre contenu et d'une démarche parfaitement cohérente.

En effet, nous sommes en présence d'un redoutable dispositif à trois niveaux :

1. Un tout petit coup d'un minuscule pouce qui pour la petite histoire ne dépassera pas 15 Frs par mois soit 0, 50 Frs par jour... C'est-à-dire fumée idéologique et brouillard médiatique.
2. Les négociations salariales par branche, sans précipitations, assorties d'un *"oui... mais"* patronal à échéance européenne (31/12/92) pouvant remettre en cause l'existence même du SMIC lui-même.
3. La réforme du financement de la sécurité sociale liée à l'introduction de la *"cotisation sociale généralisée"* sur tous les revenus car comme nous l'explique J.P. SOISSON :

*"La modulation des charges sociales peut être un moyen de concilier l'objectif salarial et l'objectif d'emploi que nous poursuivons"*.

Extraits de l'entretien de F. MITTERRAND au journal "Le Monde"  
du mercredi 20 juin 1990

"... La nature même de l'économie libérale est de sécréter les inégalités, de les entretenir, de les aggraver...".  
Face à cela il propose l'économie mixte !

"... La réduction des inégalités (passe) par le dialogue social, l'éducation, la formation, le logement, la haute technologie appliquée...".

Le SMIC aurait-il déjà disparu ?

"... Les capitaux vont là où se trouve la prospérité. Ils ne connaissent pas d'autre loi. De ce point de vue, nous (sous entendu la France) sommes bien placés...".

Après le SMIC, serait-ce le sacrifice des besoins humains sur l'autel des besoins du capital ?

Difficile d'être plus clair !...

En bref, comment augmenter le SMIC et les bas salaires sans que ça coûte au patronat et pourquoi pas même en abaissant la masse salariale totale.

Entre temps, un groupe de personnalités composé de A. MINC, M. AUBRY (fille de J. DELORS), B. BRUHNS, J. PEYRELEVADE et N. QUESTIAUX assistés de quelques experts ont mis en forme un rapport intitulé "*Inégalités 90 - document de travail*" destiné au Premier Ministre et qui préconise trois niveaux de négociation :

1. Une négociation nationale pour fixer les revalorisations générales ;
2. Une négociation à l'échelon des ministères (public), des branches (privé) pour les évolutions liées à la modernisation (GPE, etc...)
3. Une négociation la plus déconcentrée possible pour l'intéressement collectif ou individuel.

Cela faisant suite et en parfaite osmose avec la théorie J. DELORS (Président de la Commission européenne) qui suggérait un salaire selon trois critères :

1. Santé de l'économie nationale ;
2. Bilan de l'entreprise, santé de la branche ;
3. Mérite du salarié (individualisation, intéressement, participation).

Ces deux dernières parties devenant évidemment de plus en plus importantes et surtout de plus en plus aléatoires inévitablement.

## **Comment agir et construire notre bataille des idées ?**

Cela passe par :

. La prise en charge du quotidien en s'appuyant sur le vécu des gens, en utilisant tous les moyens dont dispose le syndicat (CE, bilans sociaux...) en faisant jouer tout son rôle moteur au cahier de revendications (cf les Propa n° 69 et 71).

. la compréhension de plus en plus large de la façon dont pouvoir et patronat s'accrochent à leur politique. Faute de quoi, les illusions fleuriront de plus belle sur la fatalité, le poids européen et le réalisme d'un gouvernement qui n'aurait pas voulu cela, mais qui s'y verrait contraint et forcé. Il faut donc

### **\* Revenir sur la stratégie de nos adversaires :**

. Ils ne se contentent pas de résister ;

. Ils mettent leurs reculs au service de leur stratégie ;

. Ils ont plusieurs angles d'attaque : les salaires, le logement, l'éducation, les régions, les impôts, la sécu, etc...



— CONSUMMATION —  
**Un ménage sur quatre  
n'a que 3 460 F pour vivre**

*En dix ans, l'écart de consommation entre les riches et les pauvres s'est sensiblement accru : deux constats officiels de l'I.N.S.E.E. qui renforcent la réalité d'une France à deux vitesses.*

INSOLITE

*Coup  
de pouce*

Les grands magasins Marks and Spencer, numéro un britannique de la confection et de la lingerie, ont décidé en 1989 de relever de 46 % pour l'exercice achevé le 31 mars dernier le salaire du PDG, lord Rayner qui a ainsi atteint la modeste somme de 619 916 livres (plus de 6 millions de francs), à laquelle s'ajoutent les revenus des trois millions de livres d'actions du groupe que possède le PDG (avec des options sur 2,7 millions de livres d'actions supplémentaires). Cette augmentation qui représente environ 0,25 % du supplément de bénéfices encaissé se moque joyeusement de la recommandation du gouvernement invitant les entreprises à modérer les augmentations de rémunération de leurs dirigeants...

\* **s'expliquer sur la croissance**, ce qu'elle est réellement et qui en bénéficie, socialement, économiquement... quand il y a investissement, en voir la cause et les conséquences pour les salariés : généralement, c'est pour plus de chiffres d'affaires mais où vont les profits réalisés, qu'en tirent les salariés ?

\* **Apprécier les avancées**, dans les luttes, dans les consciences, mais aussi les points de blocage qui subsistent.

. Valoriser les exemples : pour entraîner à plus de combativité, il est bon de montrer quand et comment on marque des points (pouvoir d'achat, campagne pour le SMIC à 6 500 Frs, logement, emploi...).

. Conduire une dynamique de la lutte revendicative combinant :

*A/*

*l'expression des besoins et le débat avec nos propositions CGT dont:*

- **le relèvement** du SMIC à 6 500 Frs afin qu'il retrouve son rôle de norme minimale, devenant véritablement un plancher national, une référence commune de base à tout le système de classification, des grilles hiérarchiques par branche, sans pour autant être le point de départ partout et pour tous.

- **la revalorisation** des grilles de rémunération fondées sur la reconnaissance des qualifications, classifications et incitant à la promotion de tous.

- **une autre utilisation** des sommes gâchées dans la croissance financière et spéculative.

*B/*

*L'élaboration démocratique des revendications et la prise de décisions d'action.*

*C/*

*L'élévation de la prise de conscience et la syndicalisation.*